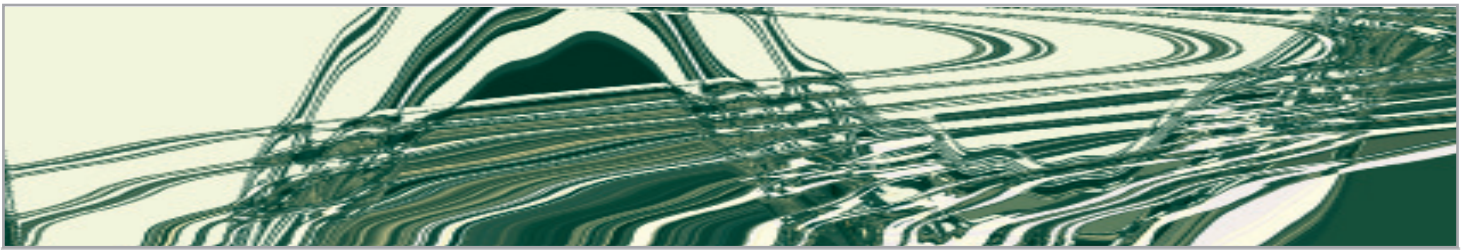


Brides de Mémoires Les Roms en Europe

Rencontre et dossier proposés dans le cadre des
28^e Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté
11^e Salon du livre et des cultures



Nous avons le plaisir d'organiser dans le cadre du 11^e Salon du livre et des cultures une rencontre avec la réalisatrice Laura Halilovic et l'écrivaine Julia Billet. Ce dossier est destiné à donner un bref aperçu de l'histoire et de la mémoire du peuple rom et répondre aux questions des élèves. Nous laissons la liberté à chaque professeur de préparer cette rencontre selon sa convenance.

Alors, partir ?

Julia BILLET

Dans la communauté de Jaime, chacun est essentiel au groupe : les femmes, les hommes, les enfants, les sages comme Yaya et Solémo. Jaime est un lycéen passionné de littérature. Tous les soirs, il fait la lecture à sa grand-mère. Mais un soir, c'est une lettre de la mairie qu'il doit lire, annonçant la prochaine évacuation du camp installé depuis plusieurs années déjà. Que faire ? La voix des sages a parlé : cette fois il faut partir. De nouveau sur la route avec les siens, Yaya se mure dans un silence absolu. Pourtant elle a un secret à révéler à son petit-fils, un objet qu'elle ne quitte jamais à lui confier. Julia Billet dresse le portrait d'un adolescent qui va découvrir que l'écriture est un instrument universel pour conserver la mémoire des peuples.

Julia Billet est née en 1962. Elle vit en région parisienne tout en songeant qu'il ferait bon de vivre ailleurs, pour écrire et prendre le temps de savourer la vie. En attendant, elle écrit la nuit après son travail de jour. Formatrice pour adultes, elle est amenée à rencontrer toutes sortes de gens dans les usines, les prisons, les écoles ou les bureaux. Elle est l'auteur de plusieurs livres pour la jeunesse : *Salle des pas perdus* (2003, École des Loisirs), *De silence et de glace* (2002, École des loisirs), et pour adultes : *J'ai oublié* chez HB Éditions.

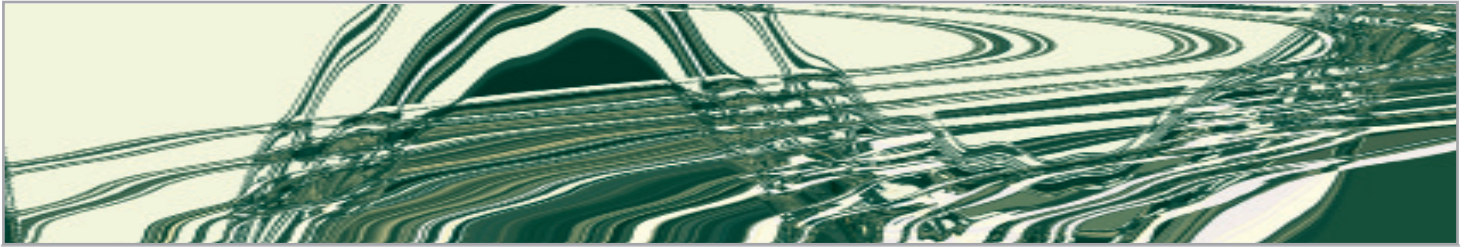
Moi, ma famille rom et Woody Allen

Laura HALILOVIC

Autobiographique, le documentaire de la réalisatrice rom retrace la vie de sa famille, qui à la fin des années 60, quitte la Bosnie-Herzégovine et s'installe en Italie. Ils ont vécu dans des roulottes pendant 20 ans. C'est un voyage intime sur la fin de la vie libre de nomade et sur les difficultés pour le peuple rom de vivre dans un HLM et de s'intégrer dans la société italienne.

L'histoire est racontée avec ironie par Laura, une jeune femme de 19 ans, qui est bien déterminée à se battre contre les préjugés, contre l'acharnement de sa famille pour la marier et aussi pour réaliser ses rêves, notamment celui de devenir réalisatrice et appartenir au monde de Woody Allen. Le film dresse le portrait d'une petite communauté qui donne une vision personnelle et intense de la culture rom.

Née en 1989 dans un campement près de l'aéroport de Turin, Laura Halilovic travaille depuis janvier 2007 avec le Laboratoire Audiovisuelle Via Modena de Turin. En 2007, elle réalise son premier court-métrage, *Illusion*, primé au Festival du Cinema Sottodiciotto et diffusé ensuite sur Rai3. *Moi, ma famille Rom et Woody Allen* (2009) est son premier documentaire. Elle a également dirigé le court-métrage *Mon rêve* (2009) sur les rêves d'un groupe de jeunes Roms.



Des origines d'un peuple sans Etat

Plusieurs millions de Roms, peuple indo-européen, sont essaimés actuellement sur tous les continents, dispersés selon les chemins de l'exode devant les guerres civiles, religieuses ou territoriales. D'Inde en Perse et de Perse à Byzance, de l'Europe occidentale aux Balkans, des grandes puissances aux colonies, ils peuplent les différents pays de la terre. Sauf l'Inde, d'où ils vinrent. Et si l'on sait qu'ils sont originaires d'Inde, notamment de par leur langue, le romani, issue du sanskrit vulgarisé, on ne sait ni d'où précisément ni pourquoi ils sont partis, malgré les nombreuses légendes qui entourent leurs origines.

La seule donnée presque unanime concernant l'exode rom est la datation : peu avant le x^e siècle. Les scientifiques pensent qu'ils sont restés longtemps en Perse et qu'ils se sont enfuis suite à la conquête musulmane, pour se diriger vers deux régions opposées : certains vers le Nord, d'autres vers le Sud. Ils abordèrent l'Europe vers l'an mil, la Grèce devenant leur première terre d'accueil européenne. Ils restèrent dans l'empire byzantin jusqu'à la chute de Constantinople, avant de reprendre le voyage vers les autres pays européens tout au long du xv^e siècle.

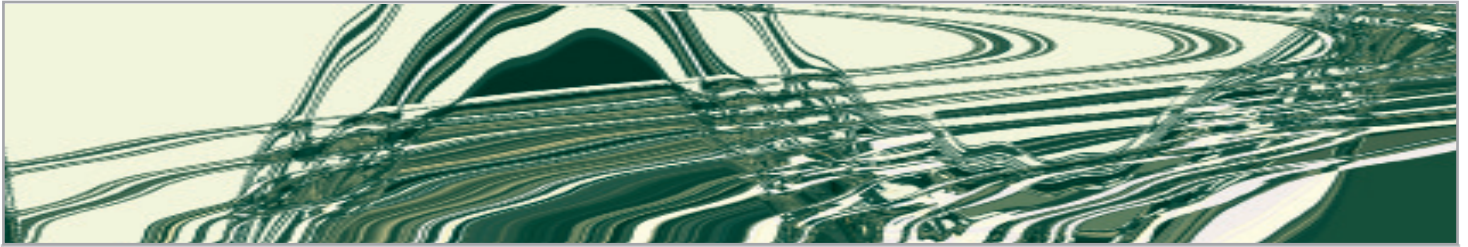
L'accueil se veut mitigé : il est d'abord festif et les Cours d'Europe ouvrent leurs portes à ces voyageurs, qui se disent pénitents. Mais dès la fin du xv^e siècle, le ton change, des incidents sont signalés, leur passage suscite de vives réactions, parfois des accusations de vol. Ils acquièrent rapidement une réputation de pilliers. Notre continent devient inhospitalier. Très vite, les États légifèrent de manière convergente : la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, la Pologne les expulsent ou les envoient aux galères. Les Roms ne quittent cependant pas l'Europe. Où serait leur avenir puisque les États prennent tous des décisions analogues ?

En Roumanie, dans les principautés de Moldavie et Valachie, ils sont capturés et réduits en esclavage, pendant cinq siècles, jusqu'à la constitution de l'État moderne roumain, au milieu du xix^e siècle. L'émancipation des Roms moldo-valaques produit un grand mouvement migratoire à partir de la Roumanie qui atteint tous les pays de l'Est et de l'Ouest jusqu'au continent américain et la Russie.

Vers la fin du xviii^e siècle et tout au long du xix^e siècle, l'Europe alterne entre coercition et recherche de solutions soi-disant humaines pour sédentariser les Roms. Beaucoup de ces politiques sont un échec, cependant, une partie de la population nomade se sédentarise. Cette sédentarisation forcée, due à la méfiance et parfois accompagnée de déportation dans des régions limitrophes ou dans les colonies africaines et américaines, aura de lourdes conséquences sur la culture et l'identité roms, que ce soit au niveau de la langue, des métiers traditionnels pratiqués ou des coutumes. Le nomadisme qu'on leur reproche est en effet très souvent lié aux professions qu'ils exercent : vanniers, musiciens, chaudronniers, potiers, etc. Ces métiers ne pouvaient être exercés qu'occasionnellement et selon la demande, relativement vite saturée, d'où des déplacements fréquents. Perdant leur mobilité, mais aussi leur autonomie, ils se retrouveront le plus souvent au bas de l'échelle sociale, petites mains des seigneurs et des citadins, voire des paysans. Leur propension à vouloir se protéger du monde extérieur, notamment par le mariage endogamique, et leur méfiance vis-à-vis de celui-ci, vont en être accentués.

Cette tendance à l'exclusion des Roms ne fait que se confirmer tout au long du xx^e siècle. Dans la foulée des siècles passés, c'est d'abord le nomadisme qui est vilipendé. Un peu partout, des recensements de populations itinérantes sont organisés afin de mieux contrôler leurs mouvements. Plusieurs pays vont mettre en place un système de titres de circulations anthropométriques qui transforment de facto leurs porteurs en sous-citoyens. Mais la marginalisation des Roms prend peu à peu également une dimension raciale. L'idéologie raciste naît au milieu du xix^e et se répand dans toute l'Europe, tentant d'imposer le mythe d'une supériorité de la race blanche. La répression du nomadisme se conjugue avec le succès des théories eugénistes sur la « protection de la race » dans les milieux scientifiques. La Suisse et la Suède par exemple mettent en place une législation qui vise à détruire la culture romani. La première par exemple planifie en 1930 l'enlèvement des enfants sur dix ans.

En Allemagne, le Parti national-socialiste renforce, dès son arrivée au pouvoir, une législation déjà assez dure. Bien qu'Indo-européens, les Zigeuner ne sont pas considérés comme des Aryens mais, au contraire, comme un mélange



de races inférieures ou, au mieux, comme des asociaux. Ils sont vite parqués dans des réserves (on envisage d'en classer une tribu comme échantillon, mais le projet est abandonné), puis envoyés en Pologne, et enfin internés dans des camps de concentration puis éliminés dans des camps d'extermination. Entre 50 000 et 80 000 Roms d'Europe sont morts des suites des persécutions nazies

Dans les pays d'Europe centrale et orientale qui ont fait l'expérience du communisme, le destin des Roms se soldera pour la majorité d'entre eux par une paupérisation plus dramatique encore qu'en Occident. Pour ces régimes qui se mettent en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Roms apparaissent comme une couche sociale pauvre et d'un statut inférieur. L'idéologie communiste part du principe que leur pauvreté matérielle ne peut que disparaître avec l'avènement de la société socialiste et la plupart des États imposent une politique assimilationniste aux Roms. Ceux-ci sont dirigés vers les fermes collectivisées ou les entreprises d'Etat, mais généralement pour n'occuper que des postes subalternes et à faible niveau de qualification. Par réaction aux nombreux Roms qui résistent à l'assimilation, les pouvoirs populaires s'en prennent au nomadisme. Des mesures de sédentarisation brutales sont prises en Bulgarie, en Tchécoslovaquie ou encore en Roumanie. Mais dans ce pays, comme en Russie, des nomades perpétueront des déplacements régionaux et saisonniers.

La chute des régimes communistes

Les recompositions politiques, qui ont accompagné la chute des régimes communistes, ont réveillé un sentiment national que les différentes unions politiques comme l'URSS ou la Yougoslavie avaient auparavant étouffé. Dans certains pays, les communautés minoritaires, subitement projetées autour d'enjeux identitaires, ont été violemment réprimées. Elles ont ensuite continué à en être exclues ou discriminées. Les conséquences de ce repli nationaliste, aussi violent soit-il et obligeant certaines communautés à choisir très rapidement le départ, ne peuvent cependant être dissociées des répercussions à la fois brutales et progressives des transformations structurelles de l'économie.

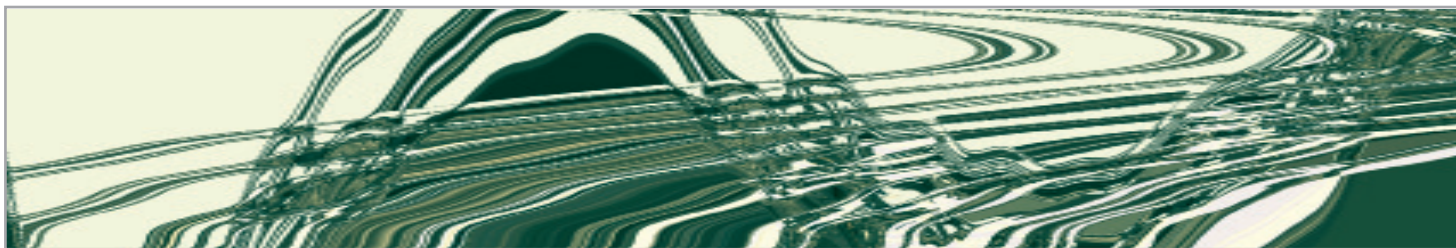
Malgré leurs dysfonctionnements, les entreprises et administrations publiques socialistes garantissaient le plein emploi et procuraient des services sociaux, notamment en termes d'éducation et de santé publique. Le passage de cette économie planifiée à une économie de marché a entraîné des transformations profondes avec de nombreuses répercussions sur l'ensemble des populations et plus particulièrement les personnes les moins préparées à affronter la concurrence induite par le marché du travail. Voulant défendre les emplois menacés, les groupes majoritaires ont eu tendance à s'appuyer sur leur position de domination pour évincer certaines communautés du marché du travail : « *Dans ces pays où la couverture sociale des citoyens est faible, le taux de chômage élevé attise les rivalités pour l'accession au travail et réveille les ardeurs nationalistes et xénophobes. Elles font apparaître « l'autre », celui qui n'est pas comme la majorité de la population, comme un concurrent qu'il faut évincer en le stigmatisant. Il est considéré comme de « trop'.* » »

La reconfiguration des pays de l'Europe de l'Est a ainsi eu des répercussions à la fois politiques et sociales sur les Roms qui constituaient, que ce soit en Roumanie ou Bulgarie, mais aussi dans les Balkans, des communautés déjà pauvres et généralement peu éduquées. Beaucoup d'entre eux, suite à la peur et aux violences subies, mais aussi face à la détérioration de leurs conditions économiques, ont dû faire le choix du départ.

Au cours des années 1990, de nombreux Roms, victimes de violences et de discriminations, ont demandé l'asile politique dans différents pays d'Europe occidentale. Les familles ayant vécu en Ex-Yougoslavie, à l'image de celle de la réalisatrice Laura Halilovic, se sont principalement réfugiées en Italie. Elles représenteraient actuellement entre 120 à 150.000 personnes vivant majoritairement de manière sédentaire, dans des logements ou des camps périphériques.

La possibilité d'une demande de protection internationale ouverte par la Convention de Genève n'est plus envisageable, puisque les différents pays, auparavant

¹ VANDERLICK Benjamin, *Une mondialisation par le ban, Etude auprès de Rroms en bidonvilles sur l'agglomération lyonnaise depuis 2001, 2004*, p.39



en guerre, ont été progressivement inscrits sur la liste des pays sûrs. Cette inscription empêche leurs ressortissants de demander dès lors l'asile politique. L'adhésion à l'Union Européenne de la Bulgarie et de la Roumanie au 1^{er} janvier 2007 a toutefois accéléré l'immigration des populations roms vivant dans ces deux pays. Ce phénomène s'était déjà accentué en 2002, lors de la levée de l'obligation de visa pour l'entrée de ces ressortissants dans l'Union.

Les nouvelles migrations roms

Bien que le nomadisme et les migrations soient deux phénomènes liés à l'idée de déplacement, il convient d'insister sur le fait que ces projets de départ ne sont pas liés à une résurgence d'un mode de vie nomade, mais aux phénomènes des migrations internationales suscités par la mondialisation. Les populations roms d'Europe de l'Est, auparavant largement sédentarisées par choix ou coercition des pouvoirs publics, s'inscrivent dans un projet migratoire encouragé par la détérioration de leurs conditions socio-économiques. Ces migrations actuelles se déroulent toutefois le plus souvent en marge des règlements institués par les États, ce qui peut être expliqué par les circonstances induites à travers les lois relatives à l'immigration : les nombreuses restrictions les contraignent à contourner la législation et inscrire leur future installation de manière informelle. Plusieurs facteurs dans les cas des Roms de Roumanie et Bulgarie peuvent être avancés pour expliquer cette « *mondialisation par le ban* ».

Comme nous avons pu l'évoquer auparavant, les Roms de ces deux pays travaillaient majoritairement comme ouvriers dans les entreprises étatiques agricoles pendant l'ère communiste. Ils étaient et restent avant tout des travailleurs pauvres avec une éducation scolaire limitée. À ce facteur socio-économique, s'ajoutent les contraintes liées aux dispositions transitoires prévues par les États membres : ils ne peuvent profiter d'un libre accès au marché du travail, mais sont toutefois en droit d'entrer et de circuler pendant une période de trois mois.

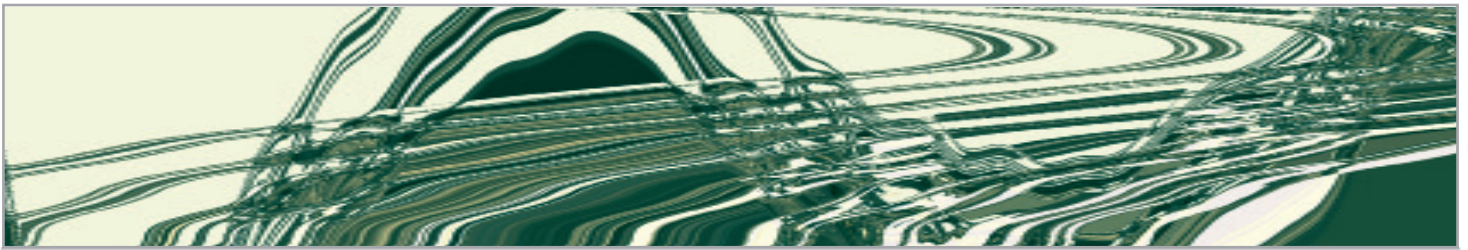
« *le trait le plus souvent mentionné comme représentatif des Roms est sans doute le nomadisme. Il est vrai que, par définition, c'est par la mobilité qu'ils sont parvenu en Europe mais ceci appartient au passé, au moins en Europe de l'Est, car tous les Roms ont été sédentarisés, souvent depuis des siècles. Les décisions autoritaires des régimes d'après-*

guerre ont fixé les dernières familles mobiles (dès les années vingt pour l'URSS), avec d'autant plus de facilité que cette fixation allait le plus souvent dans le sens des souhaits des familles, si bien qu'on n'a pas observé de reprise de la mobilité lors de la libéralisation des législations des dernières années. S'il y a maintenant des mouvements d'Est en Ouest, il s'agit d'une migration justifiée par la fuite de pays en crise économique et morale où les Roms, exclus, rejetés des restes du système de production sont menacés à la fois par la faim et le nationalisme xénophobe : On peut souligner ici que les chiffres de cette vague migratoire tzigane sont à la fois gonflés par les pays de départ et par ceux de destination... En outre tous les Roms sont très attachés au pays où ils ont grandi, à sa langue, à ses coutumes, à ses gadjé, à tous ses repères géographiques et culturels et l'exil est, pour eux tout autant un traumatisme que pour n'importe quel autre citoyen. Cet élément est le plus souvent méconnu des observateurs, qui s'en tiennent au stéréotype de « nomadisme ». Par ailleurs, on observe ici et là (Roumanie, Bulgarie, Serbie et Grèce) des groupes roms qui suivent des cycles saisonniers de semi nomadisme lié à leur travail (cueillette de fruit ou de plantes médicinales, livraison de chaudron, de vannerie, etc.) Avec la disparition de ces travaux, ces groupes viennent gonfler la population des bidonvilles². »

Ne possédant pas les ressources économiques nécessaires pour investir l'espace des grandes villes, contraints d'adopter une flexibilité due à l'absence de titre de séjour, ils s'installent principalement sur des terrains en friche ou non construits dans les marges délaissées des villes. Les familles profitent de cette périphérie en relation avec la ville pour développer une économie, que certains chercheurs qualifient de fourmis ou de survie, consistant principalement en une activité informelle tournée vers la mendicité et les petits travaux.

Les pouvoirs publics nomment ces installations précaires des campements. Ils sont effectivement souvent jalonnés de veilles caravanes et de vieux véhicules. Il serait pourtant plus juste d'utiliser le terme de bidonville. La boue, le froid, les détritrus au sol, les chauffages défectueux et dangereux, les interventions régulières des forces de l'ordre rappellent les bidonvilles des années 60 en Europe occidentale, mais aussi le développement urbain des villes des pays en voie de développement. Ils ne peuvent que provoquer la gêne des pouvoirs publics en manifestant de façon forte leur

² Rromani Baxt, *Les Roms... autrement ou qu'est-ce au juste qu'un Rrom, un Tsigane, un manouche, un Gitan?* Consiel de la coopération culturelle : Un enseignement pour l'Europe, non daté, p.57.



incapacité à policer, contrôler et maîtriser une pauvreté urbaine très visible.

À noter toutefois, que les différents Etats et municipalités adoptent des réponses différentes face à cette situation. Ils peuvent, comme c'est partiellement le cas en France et en Italie, créer des campements légaux ou inviter les familles à rejoindre des habitations sociales. Ces relogements peuvent toutefois ne concerner que les personnes et familles légalement installées sur le territoire, soit parce qu'elles possèdent la nationalité du pays en question ou peuvent faire valoir les droits attachés à un titre de séjour. Les autres personnes, comme c'est le cas des immigrations récentes des Roms de Roumanie et Bulgarie, ne peuvent bénéficier d'aucune réponse institutionnelle et continuent d'habiter dans des campements - ou bidonvilles - illégaux, où ils sont régulièrement chassés par la police.

L'utilisation médiatique

De manière très générale, bien que nous venons d'évoquer plus particulièrement la pauvreté des populations de Roumanie et Bulgarie ainsi que les réactions qu'elles suscitent, les Roms dans leur ensemble restent victimes d'une image très négative dans l'opinion publique. Ils continuent à constituer des groupes marginaux souvent accusés des méfaits les plus divers.

Les pouvoirs publics, particulièrement en France et Italie, vont utiliser ces images mises en relation avec la situation de personnes légalement expulsables pour reconquérir les faveurs d'une opinion publique largement insatisfaite par le contexte économique et social.

Profitant la plupart du temps d'un fait-divers incriminant une personne d'origine rom, les gouvernements notamment français et italiens vont s'efforcer, en créant l'amalgame, de diffuser l'image d'un groupe ethnique dangereux, d'une classe délinquante en puissance en créant l'amalgame. Plusieurs ressorts seront utilisés.

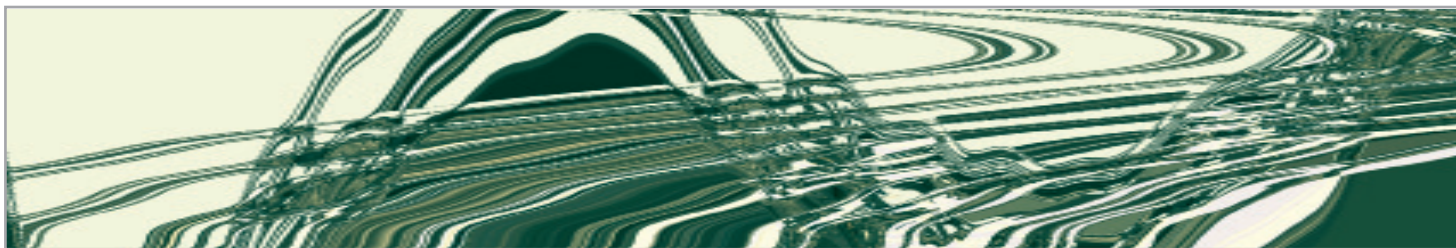
Le premier est celui du nomadisme. Comme nous avons pu le souligner auparavant, la plupart des Roms en Europe se sont sédentarisés depuis de nombreuses

années. Il existe néanmoins en France et en Italie, une tradition de nomadisme ou de semi-nomadisme qui s'est maintenue et s'est traduite par la création du statut administratif français des « Gens du Voyage » et de celui de « Nomade » italien. En France, tous les Gens du Voyage ne sont pas Roms et tous les Roms ne sont pas Gens du Voyage. La confusion entretenue dans l'opinion publique entre une catégorie administrative qui renvoie généralement l'opinion publique aux Roms et les Roms des pays de l'Est va permettre de capitaliser des opinions déjà négatives et renforcer l'image du nomade qui ne correspond nullement à la vérité.

Les ressorts renvoyant au nomadisme, au trafic d'être humain et à la mendicité vont légitimer la nécessité pour les pouvoirs publics de contrôler étroitement ces groupes notamment en restreignant leur liberté de circulation. En Italie, le gouvernement Berlusconi a entrepris au cours de l'année 2008 le fichage des empreintes digitales de tous les Roms - y compris des enfants - sur le territoire national, la fermeture de nombreux camps illégaux, l'expulsion de ceux qui ne pouvaient justifier une source de revenus, l'allongement de 2 à 6 mois de la durée d'internement sans jugements pour les immigrés clandestins.

Cette politique, en plus d'exacerber la violence à la fois physique et symbolique envers un groupe de personne et de renforcer les frontières sociales, ne pouvait pourtant que rester inefficace. La moitié des 130.000 Roms vivant en Italie a la nationalité italienne et ne peut donc être expulsée. Un quart d'entre eux sont originaires de Roumanie et bénéficient donc de la liberté de circulation dans l'espace Schengen. Le quart restant est originaire d'Ex-Yougoslavie et très souvent apatride.

Les épisodes médiatiques de ces dernières années reflètent surtout comment les pouvoirs publics continuent à utiliser des représentations des groupes culturels minoritaires à des fins purement politiques. Les différents gouvernements européens, de moins en moins en position d'agir face aux conséquences de la mondialisation, trouvent à travers la médiatisation de la gestion de l'immigration un moyen de réaffirmer leur capacité d'action devant l'opinion publique.



Luxembourg, terre d'accueil ?

La présence de Roms sur le territoire luxembourgeois est avérée depuis de nombreux siècles, même s'ils ont toujours été en nombre réduit et que ce chiffre n'a fait que décroître tout au long du XX^e siècle. La politique d'extermination du peuple rom lors de la période nazie a également durement touché ces populations au Luxembourg, comme dans d'autres régions d'Europe.

À l'origine, l'attention de l'Etat, et de la société dans son ensemble, s'est focalisée sur les Roms principalement pour deux raisons : leur nomadisme et les métiers qu'ils exerçaient. Ils étaient identifiés non seulement comme nomades, voire mendiants, mais aussi comme colporteurs, ferrailleurs, chaudronniers, etc, des métiers indispensables dans le Luxembourg rural du XVIII^e et XIX^e siècles, puisqu'ils répondaient à des besoins en services et marchandises qui ne se trouvaient pas autrement dans les villages. L'expansion de la société industrielle fit disparaître cette économie traditionnelle.

La présence rom n'a guère laissé de traces au Luxembourg. Les Roms n'ont pas pu s'établir durablement sur le territoire à cause de la sévère législation édictée par l'Etat dès le milieu du XIX^e et son entrée dans la Deutscher Zollverein, dans le but de limiter l'immigration et la concurrence exercée par les commerçants étrangers.

Une loi de 1850 interdit le commerce de colportage en y introduisant une mention sur la moralité publique, ce qui fera dire plus tard aux chercheurs qu'elle était particulièrement destinée aux « gens du voyage ». Parallèlement, d'autres mesures entravent l'activité des Roms : la loi du 18 juin 1870 sur les professions ambulantes s'attaque directement à leur style de vie, puisqu'elle interdit notamment de dormir à la belle étoile et d'être accompagné d'animaux, ce qui ruine le métier de montreur d'ours par exemple.

Un siècle plus tard, l'établissement sur le territoire semble toujours aussi difficile, comme en témoigne la loi de sur l'entrée et le séjour des étrangers de 1972 et son article 12 qui prévoit que la police peut « renvoyer, sans autre forme de procédure que la simple constatation du fait par le procès-verbal à adresser au ministre de la Justice, les étrangers non autorisés à résidence qui sont trouvés en état

de vagabondage ou de mendicité ou en contravention à la loi sur les professions ambulantes ».

Si la nouvelle loi de 2008 relative à l'immigration a mis fin à cette reconduite aux frontières des mendiants et des vagabonds, la loi sur le colportage existe toujours bel et bien (loi de 1987), le camping sauvage est interdit, l'accès aux campings souvent refusé, les aires spécifiques de stationnement inexistantes... limitant ainsi tout désir d'émigration.

Il n'existe aucun chiffre officiel sur la présence des Roms au Luxembourg, mais le Conseil de l'Europe estime qu'il y en aurait entre 100 et 500. Mais pour pouvoir s'établir au Luxembourg, ils ont dû se sédentariser et s'assimiler, perdant ainsi leur culture et leurs coutumes. De nombreux Roms, originaires pour la plupart du Kosovo, ont fui les guerres d'ex-Yougoslavie et obtenu l'asile au Luxembourg, souvent en cachant leurs origines. Jusqu'en 2012, des restrictions limitent l'accès sur le territoire des citoyens bulgares et roumains, d'où proviennent la majorité des migrants Roms actuellement. Mais qu'en sera-t-il demain ? Le Luxembourg poursuivra-t-il sa politique assimilationniste ou entrouvrira-t-il la porte pour découvrir et accueillir ce peuple à la culture millénaire ?

Bibliographie

© AUZIAS, Claire, *Les Funambules de l'histoire : les Tziganes entre préhistoire et modernité*, 2002, éd. La Digitale.

LIÉGEOIS, Jean-Pierre, *Roms en Europe*, 2007, éd. du Conseil de l'Europe.

© REYNIERS, Alain, *Les migrations des Roms à l'époque contemporaine : motifs, enjeux et réactions*, in Différences n°259, juillet 2006

© SCHULZ, JÜRGEN Michael, *Jéniches et Roms au Luxembourg : entre migration et exclusion*, in Attention Tziganes ! Histoire d'un malentendu, 2007, publication scientifique du Musée d'histoire de la ville de Luxembourg.

Pour en savoir plus

Débat du 28^e Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, «Roms: l'exception luxembourgeoise», dimanche 20 mars, 15h30

Chachipe asbl, www.romarights.wordpress.com

<http://romani.uni-graz.at/rombase/ped/index.en.html>